

## Nouvelle formule pour le DEP en Aménagement de la forêt

---

**La Tuque, 4 mai 2018** - Le DEP en aménagement de la forêt, offert à l'École forestière de La Tuque depuis de nombreuses années, est actuellement revu et un changement important y sera apporté. Appuyée par la direction, l'équipe enseignante, en collaboration avec les entreprises forestières du milieu, travaille pour que le programme soit dorénavant offert sous la formule alternance travail-études (ATE), et ce, dès août 2018.

« La formule en ATE a le double avantage de permettre à l'élève de mieux s'insérer dans le milieu du travail et aussi de permettre aux employeurs de participer activement à la formation de leurs futurs travailleurs. » - Gilles Renaud, directeur de centre.

### Nouveauté

Le programme, qui comporte actuellement 2 semaines de stage à la toute fin de la formation, en comptera dorénavant 11. « L'élève réalisera 4 périodes de stage d'une durée de 2 à 3 semaines chacune, et ce, à des moments stratégiques de sa formation », explique Marc Laflamme, enseignant. Aussi, il indique que l'élève, grâce à cette nouvelle façon de faire, aura l'occasion de mettre en pratique ses connaissances et d'en apprendre davantage sur les divers champs d'action qu'offre cette formation.

Audrey Goulet, elle aussi enseignante, précise : « Le DEP en Aménagement de la forêt est une formation qui offre plusieurs opportunités d'avenir: technicien en inventaire forestier, contremaître forestier, mesureur de bois, sans oublier pompier forestier. Nous sommes convaincus que cette nouvelle approche préparera encore mieux l'élève au marché du travail, car les stages lui auront permis d'avoir une meilleure idée d'ensemble. »

Un élément était important pour l'équipe, entièrement composée d'anciens travailleurs forestiers, afin de bien élaborer le projet : rencontrer les entreprises forestières. Une réunion a eu lieu en mars dernier et pas moins de 10 entreprises, représentées par 16 personnes, étaient présentes. « Le fait que l'élève soit accueilli en entreprise durant sa formation lui permettra de mieux compléter son bagage de connaissances « terrain ». L'élève bénéficiera à la fois de l'expertise des enseignants et de celle des travailleurs », témoigne Geoffroy Gagnon, directeur des opérations chez Aménagement forestier Vertech inc.

### Informations supplémentaires

Le DEP en Aménagement de la forêt débutera le lundi 6 août 2018, et se terminera à la fin du mois de juin 2019. Les personnes intéressées peuvent procéder à leur inscription dès maintenant, quelques places sont disponibles. Pour ce faire, il suffit de se rendre sur le site Internet de l'école au



[www.eflt.ca](http://www.eflt.ca), ou encore d'appeler au 1 866-676-3006, poste 6531. L'inscription peut aussi se faire directement à l'école, au 461, rue St-François. Les frais d'admission sont de seulement 315 \$ et ils incluent, entre autres, le matériel didactique (notes de cours) et certains équipements de protection individuelle (dossard, lunettes et casque de sécurité).

Une journée d'accueil est prévue en mai, et tous les élèves inscrits y seront invités. Au menu : visite de l'école, rencontre avec les enseignants, explication de la nouvelle formule du programme, etc. À noter que si des places sont toujours disponibles après la tenue de cette journée, les gens intéressés pourront tout de même s'inscrire.

Comme plusieurs autres domaines, la foresterie a un besoin criant de main d'œuvre. Plusieurs centaines d'emplois sont à combler, et ce sera ainsi pour quelques années encore. À l'École forestière de La Tuque, chaque semaine les enseignants reçoivent des appels d'employeurs qui désirent compléter leur équipe de travail.



De gauche à droite : trois enseignants en aménagement de la forêt : Éric Giguère, Audrey Goulet et Marc Laflamme, de même que Gilles Renaud, directeur.

### À propos de l'École forestière de La Tuque

L'École forestière de La Tuque est un établissement d'enseignement de la Commission scolaire de l'Énergie, mis sur pied en 1967, qui offre 2 types de formation : la formation professionnelle (FP) et la formation générale des adultes (FGA). En FP, 5 formations sont dispensées : Abattage manuel et débardage forestier, Aménagement de la forêt, Arboriculture-élagage, Conduite de machinerie lourde en voirie forestière et Protection et exploitation de territoires fauniques. La formation générale des adultes, quant à elle, offre le programme de formation générale (1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire), d'insertion socioprofessionnelle et de francisation.

- 30 -

#### Source :

Josée Duchemin, responsable des communications  
819 676-3006, poste 6538 [jduchemin@csenergie.qc.ca](mailto:jduchemin@csenergie.qc.ca)

#### Pour information :

Audrey Goulet, enseignante  
816 676-3006, poste 6509 [agoulet@csenergie.qc.ca](mailto:agoulet@csenergie.qc.ca)

